



## Commentaire de la direction de l'ENAP

Le *Rapport annuel 2008-2009* du Protecteur universitaire a été déposé au conseil d'administration le 18 septembre 2009. La Direction de l'École endosse totalement les recommandations du Protecteur et a pris les dispositions nécessaires pour que soit déposé au cours des prochaines semaines un plan de révision des règlements et politiques relatifs aux études.